

COVID-19 : FERMETURE AU PUBLIC DU BUREAU ADMINISTRATIF DE LA MRC D'ABITIBI

AMOS, LE 16 MARS 2020 – Dans la foulée des plus récents développements en lien avec le coronavirus (COVID-19) la MRC d'Abitibi a pris la décision de fermer l'accès de son bureau administratif au public à partir d'aujourd'hui, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Aucun service de la MRC d'Abitibi n'est toutefois interrompu et la clientèle peut continuer de transiger avec l'organisation par téléphone ou par le Web, selon ses heures d'ouverture habituelles.

Toutes personnes désirant effectuer des transactions destinées au service financier de la MRC d'Abitibi, incluant les paiements du programme Max+ Transport collectif, aux services forêts et territoire, à la vente pour défaut de paiement de taxes ou autres, sont invités à utiliser les transactions en ligne via leur institution financière. Dans le cas contraire, une boîte extérieure sera mise à disposition pour le dépôt de paiement papier ou de documents divers, avec laquelle un suivi téléphonique ou postal sera effectué, si besoin.

Visites de l'évaluation municipale

Le service de l'évaluation municipale de la MRC d'Abitibi informe la population que ses visites résidentielles sont suspendues, alors que les visites non résidentielles sont maintenues.

Renouvellement du programme Max+ Transport collectif

En cette période de renouvellement du programme Max+ Transport collectif, notez que la date d'échéance des cartes est présentement suspendue pour une période indéterminée. De plus amples informations seront communiquées au moment venu. Il est toujours possible de se procurer des coupons aux points de vente habituels.

Point de service de la SAAQ

Le bureau des véhicules automobiles de la MRC d'Abitibi, mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), situé au 62, 2^e Avenue Est à Amos, demeure ouvert pour le moment pour répondre aux besoins urgents et essentiels des clients. La MRC d'Abitibi demande également la collaboration de la clientèle, afin de respecter les règles d'hygiène essentielles à la protection de ses employés.

Rencontres et séances de la Table des conseillers de comté

L'ensemble des rencontres qui figuraient à l'horaire du personnel de la MRC d'Abitibi, jugées non essentielles, ont été annulées et aucune nouvelle rencontre ne sera prévue jusqu'à nouvel ordre. Pour l'instant, la rencontre du Conseil des maires de la MRC d'Abitibi prévue pour le 26 mars est maintenue. Des décisions sont à venir concernant la forme que prendra cette rencontre en vertu des nouvelles règles adoptées hier par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) permettant de tenir les rencontres par téléphone et visioconférence.

D'autres informations seront communiquées au fil de l'évolution de la situation. La population est invitée à suivre la [page Facebook de la MRC d'Abitibi](#) et à consulter le <https://mrcabitibi.qc.ca/> pour demeurer à l'affût.